



# Le journal des mobilités actives

n°144 Hiver 2020-2021

## SOMMAIRE

- p. 2 : Édito du Président
- p. 3 à 5 : Les 40 ans de 2P2R
- p. 6 & 7 : Vélurie : concept et implémentation
- p. 8 à 10 : Accessibilité, la charte
- p. 11 : Baromètre des villes marchables
- p. 12 : Station vélo au foyer E. Billières
- p. 13 & 14 : Idée balade en Occitanie
- p. 15 à 18 : Revue de presse
- p. 19 : Étude Pierre & Marie Curie
- p. 20 : La fête du vélo à Grisolles
- p. 21 : Confinement et vélo
- p. 22 : Information AYAV
- p. 23 : Mon premier vélo
- p. 24 : Transtoulousaine
- p. 25 : Manifestation à Odars
- p. 26 & 27 : Septembre actif à 2P2R et vie de l'association
- p. 28 : Les balades du dimanche
- p. 29 : Info partenaires
- p. 30 & 31 : Info AF3V et balade à vélo n°98

ISSN : 2260-3441  
Dépôt légal : Décembre 2020

## **2020 l'année du vélo... 2021 l'année de la marche à pied... et des 40 ans de Deux Pieds Deux Roues**

On l'a tous constaté, le vélo a été à l'honneur cette année en France, y compris à Toulouse (même si on ne connaît pas encore le bilan 2020 de la politique cyclable...).

Par contre ça n'a pas été le cas de la marche qui reste le parent pauvre des politiques publiques de mobilité: pour s'en convaincre, il suffit de regarder les budgets prévus pour les 10 prochaines années pour le développement des Transports en Commun (plus de 3,5 milliards d'euros), des routes (environ 2 milliards d'euros pour le PAMM (Plan d'Aménagement Multimodal Métropolitain) ex PARM (Plan d'Aménagement des Routes Métropolitaines (PARM)), et pour le vélo (325 millions d'euros prévus pour le SDCA), et rien pour la marche à pied (pas un euro pour le SDPA - Schéma Directeur Piéton d'Agglomération) !

On a cru à un certain frémissement lors du 1er déconfinement lorsqu'on a appris la création de la Zone de Rencontre à l'intérieur de l'octogone : enfin les piéton-ne-s allaient avoir un vaste territoire de liberté et de sécurité. Mais ça a fait "Pschitt !" : nos propositions pour rendre effective cette zone de rencontre sont restées lettre morte, le transit automobile, en particulier sur l'axe Halle aux Grains-Metz-Pont Neuf-République n'a pas baissé et la limitation à 20 km/h n'est quasiment jamais respectée, l'espace reste dominé par les flux automobiles intenses.

Par ailleurs, les chantiers et les obstacles en tout genre continuent à empêcher de marcher confortablement et en toute sécurité dans Toulouse.

Au cœur de cette absence de politique piétonne, la 3ème édition de la Transtoulousaine a encore été un véritable succès et une pause régénératrice au milieu de la deuxième vague de la crise sanitaire et ce n'était pas gagné d'avance : merci à toute l'équipe organisatrice !

En cette fin d'année le baromètre des villes marchables a été lancé et je vous invite à répondre à cette enquête (jusqu'au 15 février 2021) qui permettra d'avoir une idée des attentes des piéton-ne-s que nous sommes tou-te-s.

2020 touche à sa fin : qu'est-ce que nous réserve 2021 ? Un anniversaire, une surprise... et oui 2021 en plus d'être l'année de la marche à pied (2P2R fera des propositions pour un véritable SDPA), sera aussi l'année des 40 ans de Deux Pieds Deux Roues... Les idées ne manquent pas pour célébrer activement et joyeusement cet anniversaire.

J'aimerais que TM nous surprenne et affiche une réelle ambition pour les modes actifs.

Je souhaiterais que Toulouse et son agglomération deviennent une référence pour sa politique en faveur des modes actifs et en particulier de la marche à pied.

Je rêverais qu'elle veuille à ne pas garder son titre d'agglomération embouteillée et congestionnée par le trafic automobile toujours encouragé (par exemple, par la gratuité des parkings l'été ou en période de fêtes) et dont la politique est toujours guidée par le mythe de la fluidité du trafic automobile source de triple pollution aux oxydes d'azote (les NOx), au dioxyde de carbone et aux particules fines.

Enfin je tiens à remercier tous les actifs qui ont contribué cette année à la réalisation des actions de l'association malgré les difficultés liées à la crise sanitaire.

Bonne année 2021 à tous !

Boris Kozlow Président de Deux Pieds Deux Roues

# 40 ANS

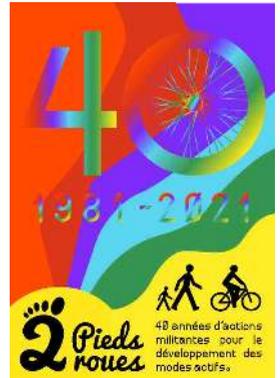
*Une sacrée histoire !*

**40 ans ! Oui cela fait 40 ans que l'association 2 Pieds 2 Roues œuvre au quotidien pour une ville plus piétonne et plus cyclable.**

C'est donc en 1981 que notre association naît à Toulouse, sous le nom "**Toulouse Association Vélo**" avec pour objectif le développement du cyclisme urbain. En 2013 elle prend le nom de "**Deux Pieds Deux Roues**" en intégrant le volet piéton dans ses revendications.

Durant 40 ans, notre association intervient avec les mêmes convictions autour de la défense des modes actifs et veille à la bonne évolution de la politique d'aménagements de l'agglomération toulousaine au plus près du terrain que ce soit par l'intermédiaire de ses référents de quartiers ou par ses nombreuses antennes au sein de l'agglomération.

Il faut le dire, nous avons tous envie de tourner la page de cette sombre année 2020, et cela tombe à propos, car 40 ans de travail cela se fête. C'est pourquoi tout au long de l'année 2021 des temps forts seront proposés par l'association autour du thème des 40 ans et une journée d'anniversaire sera organisée au printemps mais chut... surprise, soyons patients, d'autres informations seront communiquées dans les prochaines semaines et prochains mois pour inviter tous les toulousains à participer à ces festivités !



L'équipe anniversaire 40 ans 2P2R

**Notre association aura 40 ans en 2021 !**

Nous partageons ci-dessous quelques témoignages des anciens présidents de l'association, merci à eux pour l'engagement sans faille qu'ils ont su montrer sur ces longues périodes dans la défense des modes actifs!

**Jean Claude COUSTEL - Président de 2000 à 2006**

Souvenirs de la naissance de l'association 2 Pieds 2 Roues (ex Association Vélo)

L'association Vélo a été conçue en mai 1980, lors de la 6<sup>ème</sup> Fête des Berges. Cette fête était organisée par le Comité de Défense des Berges de Garonne (CDBG, fondé entre autres, par Julien Savary et Bertrand Verdier, fin 1974) pour s'opposer au projet municipal de voies express sur les berges, avec parking et échangeur sur le Port de la Daurade.

Parmi les propositions du CDBG : la création d'une « Zone verte au cœur de la ville » sur les berges de Garonne et contre le tout voiture : réduction de la circulation automobile dans le cœur de la ville et piétonnisation, transports en commun avec un réseau de tram (et non de métro) et bien entendu retour du vélo comme moyen de déplacement quotidien.

Durant l'automne 1980 se tinrent réunions et la 1<sup>ère</sup> manif vélo : une trentaine de cyclistes dans les rues du centre. Premier article dans la Dépêche.

La naissance officielle (AG constitutive) eut lieu en janvier 1981...9 mois après la 6<sup>ème</sup> Fête des Berges !



## **Florian JUTISZ - Président de 2007 à 2010**

Je me souviens encore de la première fois que j'ai franchi la porte du local de l'association vélo. C'était un jour de printemps 2002, et je venais de m'installer à Toulouse quelques mois auparavant. Nourri au militantisme et à l'écologie par ma mère, pratiquant le vélo au quotidien depuis mon année d'étude à Munich, j'avais décidé de m'investir dans une cause que je voulais défendre, à l'endroit que j'aurais choisi pour m'installer durablement. J'avais choisi Toulouse, le vélo comme mode de déplacement quotidien, j'ai donc poussé la porte de l'association vélo Toulouse. Sur le palier j'ai croisé Jean-François Le Glaunec, trésorier de l'époque, qui avait déniché des parpaings à cimenter sur le pont neuf.

A la permanence qui était située à côté de la place de la Daurade, ma carte d'adhérent a été remplie par Jean-Claude Coustel. Et ma première manifestation a donc consisté à poser des parpaings sur les bordures des trottoirs du Pont Neuf afin d'empêcher les voitures de se garer sur celui-ci, ce qui ne laissait qu'une étroite bande pour les piétons et les cyclistes !

Rapidement je suis devenu assidu aux CA du dernier mardi du mois. Jean-Claude a commencé à me pousser à le remplacer à la présidence, et j'ai tenu bon en proposant la création de commissions pour le décharger. C'est ainsi que nous avons monté la commission communication (la comcom) avec notamment une action médiatique où nous avons eu les 3 télévisions comme au millionnaire (France 3, M6 et TLT) : une distribution de tracts dans une station service du boulevard des Minimes où nous expliquions aux automobilistes les bienfaits financiers du vélo alors que le prix de l'essence était en train de flamber.

En 2007 j'ai fini par céder et je suis devenu président. Un temps fort de ce début de mandat a incontestablement été la manifestation pour la piétonnisation de la rue d'Alsace Lorraine. A l'époque la municipalité avait prévu une rénovation de la rue d'Alsace Lorraine suite à l'ouverture de la ligne B du métro et la suppression des couloirs de bus sur celle-ci. Cette rénovation prévoyait de continuer à laisser circuler les voitures, et constituait donc une régression pour les cyclistes qui perdaient 2 couloirs de bus pour une simple piste à contre-sens. Notre proposition était simple : pas de voitures sur la rue ! Et nous avons donc illustré notre proposition en déviant la circulation vers la rue de Metz, tout en organisant un cortège funéraire pour symboliser l'enterrement du vélo. La manifestation n'était pas déclarée, comme toutes celles organisées par l'association depuis sa création... Mais celle-ci a fini par une descente de police avec dispersion de la manifestation et mon interpellation. A la clef, deux passages au tribunal pour délit d'obstruction à la circulation, qui ont constitué autant de tribunes dans la presse pour défendre nos idées, et une condamnation à 500€ d'amende avec sursis pour l'association : un montant dérisoire pour obtenir une rue entièrement piétonne plébiscitée par tous ! Nous sommes souvent visionnaires dans nos combats, et cet exemple en est un parmi d'autres.

Quand j'étais président, j'ai souvent dit que j'étais fier de porter l'héritage des visionnaires qui ont créé l'association en 1981 après des années de lutte contre les voies sur berges. Aujourd'hui, je peux rajouter que je suis fier d'avoir été président de l'association qui est devenue 2 Pieds 2 Roues, avec la légitimité, la force et l'implantation que nous avons aujourd'hui. Que de chemin parcouru en 40 ans ! Et que de chemin encore à parcourir pour obtenir la ville dont nous rêvons. Mais peut-être bien que 2020 aura finalement constitué une année charnière pour les cyclistes et les piétons, avec enfin une accélération de la pratique des modes actifs, et une vraie prise en compte dans les politiques publiques. Croisons les doigts !



## Sébastien BOSVIEUX - Président de 2011 à 2015

Si je ne devais retenir qu'un seul mot pour les 4 années où j'ai eu la chance et l'honneur de présider cette belle association ce serait "**changement**". En effet, cette période a surtout marqué, selon moi, le début d'une nouvelle étape dans la prise en compte du vélo par les élus et par tous les acteurs qui font la société. Notre 2 roues préféré est passé pour eux d'outil pour la balade voire le sport à un potentiel moyen de déplacement à usage quotidien. Je pense qu'ils ont commencé à prendre conscience que le vélo était capable d'apporter un élément de réponse à tous les problèmes qu'engendre la voiture.

C'est en cette période que le concept REV (Réseau Express Vélo) a commencé à émerger dans les esprits et d'ailleurs on y est sûrement allé un peu vite et fort, le temps politique n'est pas le temps associatif !

Le changement, il a aussi eu lieu au cœur de l'association Vélo qui est devenue 2 Pieds 2 Roues et, grande nouveauté, s'est ouverte aux piétons. Le piéton n'a peut-être pas l'âme aussi militante que le cycliste et cherche encore sa place mais c'est un tournant dans la vie de l'association qui s'empare d'une vision plus large de la ville et des déplacements.



A titre personnel, j'y ai découvert de belles personnes, sincères et dévouées. Je suis fier de 2P2R, cette association vive, reconnue au sein de laquelle les débats sont énergiques et les idées n'y sont pas figées.

## Guillaume CROUAU - Président de 2015 à 2019

40 années de lutte pour des villes et des territoires plus accessibles, c'est la démonstration qu'une véritable énergie relie chacune des personnes ayant adhéré à cet idéal.

Ce grand anniversaire montre aussi que la tâche n'est pas aisée. Notre forte présence rappelle que les combats pour ce changement de paradigme sont toujours d'actualité. Cela peut devenir usant pour certains militants actifs.

Cet anniversaire pourrait aussi nous questionner quant à notre efficacité et notre capacité à faire bouger les lignes. Mais Deux Pieds Deux Roues est au cœur du sujet de la mobilité, un des sujets sociétaux les plus prégnants actuellement.

Notre association participe et influence le débat. Le cadre associatif est une véritable expérience de partage et d'échanges à taille humaine. Il faudra être vigilant au bon renouvellement des énergies en espérant une saine parité au sein du conseil d'administration et certainement une femme à la présidence !

# VÉLORUE

*Dépassement des cyclistes interdit !*

## La rue cyclable ou vélorue

On l'appellera vélorue mais elle n'est pas officielle et n'a pas fait l'objet d'une fiche du CEREMA (Centre d'Études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement). Cet aménagement cyclable est né en 2017 à Strasbourg afin de donner la priorité aux cyclistes dans une rue, sans en modifier les conditions d'accès. Une subtilité du code de la route le permet, issue du Plan d'Action des Mobilités Actives (PAMA) en 2015. Un décret du 2 juillet 2015 instaure en effet qu' "un conducteur de cycle peut s'éloigner du bord droit de la chaussée lorsqu'une trajectoire matérialisée pour les cycles l'y invite". Voilà, à vous d'imaginer la vélorue... mais je vais vous y aider.

Plantons le décor : vous prenez une rue en zone 30 ou zone de rencontre où les automobilistes tentent de dépasser les nombreux cyclistes, non sans danger. Il vous suffit de peindre le marquage réglementairement bien au milieu de la chaussée : **logo vélo et double chevron**. Le cycliste peut ainsi rouler au milieu de la rue et de fait l'automobiliste ne pourra pas le doubler (il n'a pas d'interdiction formelle de doubler en dehors du manque de place). La vélorue « donne une priorité relative aux cyclistes sur le trafic motorisé » selon le CEREMA.

Si la Belgique a inscrit ce type de rue dans son code de la route, elle l'a assorti d'une limitation à 30 km/h et d'une interdiction de dépassement des cyclistes. Chez nous, malheureusement, les collectivités essaient de se débrouiller avec des panneaux plus ou moins créatifs et des obligations ou interdictions plus ou moins officielles. L'expérience belge, celles des autres pays du nord de l'Europe ainsi que des premières expérimentations françaises nous enseignent 2 choses :

- le trafic automobile doit être faible (< 2000 véhicules/jour)
- le trafic vélocipédique doit être fort (on parle de 2 fois le trafic automobile)

Au Pays-Bas on recommande aussi des largeurs importantes (4,5 m chaussée double sens et 3,6m chaussée sens unique voiture).



Bref, la vélorue est un aménagement cyclable à part entière, élément d'un réseau structurant très fréquenté type réseau express vélo, dans une rue à vitesse faible (< 30 km/h), sans transit telle une rue résidentielle et assez large pour que les cyclistes se doublent et se croisent malgré les voitures. Ces dernières doivent se sentir étrangères, un peu comme si elle roulaient sur une piste cyclable.

Voilà pour la théorie. Passons à la pratique dans nos rues toulousaines. Déjà, saluons Toulouse Métropole qui a testé la vélorue dans le cadre de l'urbanisme tactique. Deux rues ont été équipées : la rue des Amidonniers et la rue des Potiers.



Ces rues sont assez similaires, en sens unique, bordées par du stationnement. Théoriquement classées zone 30 (oublions le panneau manquant rue des Potiers mais la signalisation zone 30 est défaillante sur Toulouse Métropole), elles sont assez fréquentées par les voitures car accueillant un peu de transit (ce ne sont pas des rues résidentielles où y rentrer par un endroit signifie en ressortir par quasi le même endroit). La panneau officieux y est implanté en entrée accompagné d'une grande pancarte explicative « **je reste derrière les cyclistes** ».

Des logos vélo avec double chevrons sont peints en milieu de chaussée. Pour le double sens cyclable rien n'a été changé.

Les retours sont partagés mais plutôt bons dans la rue des Amidonniers alors qu'ils sont franchement mauvais rue des Potiers. Dans les 2 cas, les voitures manifestent parfois leur impatience de devoir rester derrière un cycliste qui circule au milieu de la chaussée. L'aménagement n'est pas identifié et encore moins compris. La rue des Amidonniers semble plus fréquentée par les cyclistes mais aussi circulée moins vite par les voitures contrairement à la rue des Potiers. Cette dernière ne présente pas de différence avant/après dans son usage (le dépassement des cyclistes y est de toute façon impossible). Les voitures y sont très pressées de rejoindre le Grand Rond, les rues adjacentes drainent aussi beaucoup de véhicules.

Une dizaine de rues devaient être équipées de la sorte mais les services ont ralenti ou stoppé leur déploiement.



Le critère choisi semble être les rues en sens unique afin de « calmer » les automobilistes mais là est peut être l'erreur. On ne change pas le comportement avec des logos peints au milieu de la chaussée ou avec un nième panneau. Il aurait sans doute été nécessaire d'identifier une rue qui se situe sur un axe vélo important et de changer le plan de circulation (par exemple inverser le sens sur la moitié de la rue) afin d'en faire une rue résidentielle et peut être aussi offrir un revêtement différent qui fasse dire à l'automobiliste qu'il n'est pas « chez lui » mais qu'il « emprunte » la route aux cyclistes.

La Vélorue n'est pas un aménagement fait pour apaiser une rue passante mais plutôt pour rendre prioritaire une rue résidentielle particulièrement fréquentée par les cyclistes.

C'est un outil intéressant pour les REV ou le niveau 1 du SDCA, en attendant que l'État lui offre un statut officiel.

Sébastien Bosvieux - 2P2R

Un site pour en savoir plus : [Les vélorues, un dispositif très utile – mais négligé en France](http://isabelleetlevelo.fr) – Isabelle et le vélo (isabelleetlevelo.fr)

# ACCESSIBILITÉ

Une charte en question!

## À propos de la charte d'accessibilité de Toulouse Métropole

En 2016, M. Moudenc (en sa qualité de Président de Toulouse-Métropole), les responsables d'une dizaine de Directions (les Pôles territoriaux, Mobilité gestion réseaux, Affaires juridiques, entre autres) ainsi que les représentants d'une quinzaine d'associations (dont Handi-Social et APF31) ont procédé à la signature de la **Charte d'accessibilité** (« ChA » dorénavant).

D'après les propos de M. Moudenc, « l'idée-phare » de cette Charte consistait à « faire preuve d'anticipation en adaptant dès aujourd'hui l'espace public de notre agglomération aux besoins de demain, à l'exemple de nos travaux d'aménagement du centre-ville de Toulouse ».

Si nous avons bien compris, cette déclaration d'anticipation voulait dire que, dès sa signature, les aménagements concernant l'espace public allaient (devraient ?) suivre les principes et les dispositions émanant de cette ChA. Ses 128 pages (consultables ici : <https://www.toulouse-metropole.fr/voirie-et-accessibilite>) voulaient être une concrétisation des dispositions émanant à son tour de la Loi du

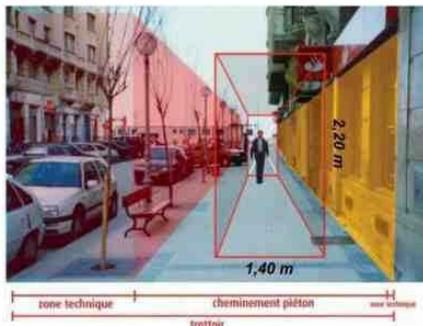
11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Inutile de dire que bien que la cible de cette ChA soit cette catégorie de personnes bien précise, les aménagements sur les espaces publics que sa mise en œuvre allait entraîner allaient avoir aussi un impact direct (en bien) sur l'ensemble des usagers appartenant à la catégorie de mobilités dites 'douces'.

Récemment certains responsables de TM, dont Mme. Grasset (Chef du service 'Politique de la voirie') ont avancé l'idée de modifier la ChA. S'il est dit dans son texte actuel (p. 8) qu'il s'agit d'un « document d'étape pouvant évoluer et s'enrichir de retours d'expériences, d'innovations techniques et de changement éventuel de contexte réglementaire », il serait judicieux, avant tout changement, d'en connaître les contenus pour juger de la pertinence d'une éventuelle modification.

Pour des raisons d'espace l'on ne saurait aborder ici tous les points contenus dans la ChA concernant « les cheminements piétons » (les trottoirs et assimilés).

En voici les principaux :

1/ Dans les documents de référence évoqués par la ChA, le « **tunnel imaginaire** », propre à tout cheminement piéton en aire urbaine, doit « laisser libre de tout obstacle » un espace minimum de 1,4m de large et de 2,2m de hauteur, en continu. Toutefois, les préconisations des signataires de notre ChA, vont largement au-delà, car il est demandé que notre « tunnel » ait une largeur dans l'agglomération de Toulouse de 2m minimum hors obstacle (p.16). Dans les cas des trottoirs trop étroits il est préconisé une largeur minimum dépourvue de tout obstacle de 1,4m (p.44);



Le principe du tunnel imaginaire...



2/ 1,4m de largeur et 2,2m de hauteur doivent être aussi les dimensions de notre tunnel aux emplacements des abris-bus, qu'ils soient placés sur un trottoir large ou étroit (p.45, p.46).

3/ 1,4m de largeur et 2,2m de hauteur doivent être aussi les dimensions de notre « tunnel imaginaire » libre de tout mobilier urbain (p.72, p.73). Les horodateurs (p. 90), tout comme l'espace pour les ancrages des vélos, ne doivent aucunement empiéter sur l'espace de notre tunnel.

4/ Concernant les conteneurs à ordures ménagères (p. 103) dans le cas où ils constitueraient un véritable obstacle (en attente ou après ramassage) au cheminement, il sera étudié avec la direction Déchets et Moyens Techniques de TM, soit d'en créer des regroupements, soit d'implanter des containers enterrés : dans les deux cas, « ces dispositifs doivent être positionnés en dehors du cheminement piéton ».

5/ Cette ChA accorde une particulière importance (p. 98 à p.110) à la question des chantiers ayant emprise sur les trottoirs (volet à compléter avec les indications de la Charte de chantier propre, <https://www.toulouse-metropole.fr/services-proximate/travaux-sur-voirie>), et met noir sur blanc l'obligation, selon les cas, soit de respecter une bande parfaitement praticable par tous les usagers (y compris, rappelons-le, les personnes malvoyantes ou sur fauteuil roulant) de 1m de largeur sur le trottoir (p. 106), soit d'aménager un couloir de 1m de large parfaitement sécurisé sur la chaussée (p. 108), soit d'aménager une traversée provisoire sur la chaussée parfaitement pré signalisée et parfaitement visible afin que les piétons puissent emprunter le trottoir d'en face (p. 110). Qui plus est les panneaux de chantiers ainsi que leur « piétement doivent être positionnés en dehors du cheminement ».

6/ Pour ce qui est des voitures, nos cheminements devraient être dépourvus, « à partir de 5m en amont de la traversée piétonne de tout élément susceptible d'obstruer le champ visuel des piétons et des conducteurs (stationnement de voitures, mobilier, végétation...) » (p.49). De même, pour optimiser la 'covoisibilité' entre piétons et conducteurs, il est rappelé « qu'il faut intensifier le niveau d'éclairage au droit de la traversée piétonne ».

7/ Pour combattre le stationnement illégal sur les trottoirs, la ChA, souligne que « la pose de bornes et poteaux » ne doit se faire « qu'en cas de pratique reconnue et récurrente de stationnement illicite » (p.75).

8/ Pour ce qui est de la « cohabitation » entre piétons et cyclistes, cette ChA est on ne peut plus claire : « l'usager le plus vulnérable, en l'occurrence le piéton, doit être celui pris en compte prioritairement ». Dans tous les cas, « la largeur de l'espace cyclable ne se fait en aucun cas au détriment du tunnel imaginaire (p. 82). Si les caractéristiques des lieux imposaient la réalisation d'une piste/bande cyclable sur le même plan que le trottoir, « le revêtement du 'tunnel imaginaire' et celui de la piste cyclable doivent être contrastés visuellement et tactilement ».

9/ Malheureusement, cette ChA effleure à peine la question des terrasses (à peine une page, -p.103) et n'évoque même pas la question des abords des écoles.

Après lecture de cette ChA, il faudrait se demander pourquoi il faut la modifier : si c'est pour combler certains vides, soit ! S'il s'agit d'en rédiger une autre, avant de s'atteler à un si dur labeur, il vaudrait mieux appliquer aussi « rétrospectivement » l'ensemble de dispositions, de recommandations fort sensées que le texte actuel de cette ChA recèle, pour « réaménager » ainsi notre voirie pré-2016.



Son application rétrospective entraînerait, nous en sommes certains, la disparition, par exemple, de nombreux supports publicitaires dressés en plein milieu des trottoirs (dont le propriétaire n'est autre que Toulouse Métropole) et qui représentent souvent un vrai obstacle pour les piétons (rue Gabriel Péri croisement place de Damloup ; route de Narbonne/parking piscine Bellevue) ou même, un vrai mur qui occulte les piétons sur les passages piétons les rendant invisibles aux yeux des conducteurs (rue de la Cité Administrative).

Nous ne pensons pas qu'il faille modifier en profondeur cette charte, il faudrait simplement s'évertuer d'abord, **à la faire connaître auprès de tous les acteurs de la cité**, et ensuite, **à la faire appliquer et à la faire respecter** : si sur certains aménagements récents (av. Jean-Jaurès) il apparaît que les principes de cette ChA ont plutôt été suivis, nombre d'aménagements réalisés après 2016 ne respectent pas (à divers degrés) ces mêmes principes.

Un premier exemple, ce serait le cas des nouveaux trottoirs (côté impair) du Faubourg de Bonnefoy : avant les gros travaux de réfection de 2019, ils faisaient en moyenne plus de 2m de large, alors qu'aujourd'hui sur des dizaines de mètres, ils ne font que 1,4m ;



Faubourg de Bonnefoy - avant travaux



Faubourg de Bonnefoy - après travaux

ou encore, les nouveaux trottoirs courant devant la nouvelle résidence située au 10 du bd Pierre et Marie Curie qui ne font même pas 40cm de largeur. Un deuxième exemple ce serait la gestion de nombreux chantiers : comment peut-on expliquer que des mois durant les piétons aient dû emprunter la chaussée sans aucune protection devant certains chantiers ? Leurs responsables, au vu et au su des autorités, ont fait fi des dispositions prévues par cette ChA (lettre de Jean-Luc Moudenc du 19/06/2020 -JLM/CA/20 016 090-atk- reconnaissant le caractère illégal des emprises sur trottoir et sur chaussée sur plusieurs chantiers dans l'axe de la route de Launaguet, dont celui qui est à l'origine de la mort d'un cycliste en janvier).

Un troisième exemple serait la pose abusive de mobilier 'décoratif'. Sur les trottoirs de la rue de Metz et de la rue de la Pomme ont poussé des dizaines de jardinières : si dans le premier cas le trottoir praticable affiche malgré tout une largeur de quelque 120cms, dans le second, à hauteur des numéros 11 et 18, la bande vouée aux piétons a entièrement été avalée par ce type de mobilier.

Si vous voulez nous faire parvenir d'autres exemples de non-respect de l'esprit de la ChA, n'hésitez pas à nous contacter.

Félix Martín Moral - 2P2R Commission piétons

# BAROMÈTRE

*Votre avis est important!*

## Le baromètre des villes marchables

Vous vous souvenez, l'an passé, le baromètre des villes cyclables a connu un immense succès populaire (185000 réponses, le top en Europe) engendrant, avec la loi LOM, prise de conscience des élus (vélo vedette des municipales) et reconnaissance (enfin) du vélo comme mode de déplacement au quotidien à part entière.

L'autre mode actif de déplacement, la marche, elle, a été le grand oubli de la loi LOM et un sujet resté confidentiel lors des municipales.

Face à ce constat, s'est constitué le collectif national « **Place aux piétons** » qui rassemble les trois entités portant la marche et le piéton au cœur de leur action : Rue de l'Avenir, la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP), 60 Millions de Piétons.

Illustrant son manifeste et son programme d'action, le collectif lance sa première opération concrète : **le baromètre des villes marchables**.



L'initiative est soutenue par l'ADEME, les ministères des transports, des sports, de l'écologie. Elaboré par la FFRP avec la participation active de la FUB, ce baromètre ressemble comme un frère à celui des villes cyclables. Comme lui, il vise à établir un palmarès des villes, marchables cette fois. D'ailleurs, les deux baromètres à l'avenir auront lieu en alternance une année sur deux. Là encore, ce palmarès permettra aux communes de disposer d'informations nouvelles, de ressentis, d'attentes. À elles d'entreprendre des actions pour améliorer le quotidien du piéton, du marcheur, du randonneur, de faire de la marche un plaisir.

Alors, amies lectrices, amis lecteurs, nous comptons sur vous pour répondre à ce questionnaire (quelques minutes suffisent) ; nos têtes de réseaux et partenaires institutionnels ont besoin de votre avis, de vos retours d'expérience sur votre ville, votre quartier, votre village.

Que vous soyez cyclistes, utilisateurs des transports en commun, piétons ou non-piétons, personnes à mobilité réduite, que vous soyez satisfaits ou déçus de la place consacrée à la marche dans votre cité, que vous rencontriez des difficultés ou appréciez des initiatives de votre municipalité, vous avez un avis sur le sujet et des idées d'améliorations : exprimez-les !

Avec vous, nous pouvons faire bouger les choses : grâce à vous, nous allons contribuer à rendre nos communes plus accueillantes pour les piétons.

**Le questionnaire est ouvert jusqu'au 15 Février 2021 (résultats connus au printemps 2021). Il est accessible par ce lien ou via les sites des protagonistes :** Deux Pieds Deux Roues, Place aux Piétons, Rue de l'Avenir, Fédération Française de Randonnée, 60 Millions de Piétons

Il est à diffuser largement dans votre entourage, nous comptons sur vous !

Jean Labbé - 2P2R

# É. BILLIÈRES

*I Vélove : un foyer bien gonflé!*

Il y a du nouveau dans le secteur 2.3, au croisement des quartiers La Cépière, Arènes et Fontaine Lestang. Le **Foyer d'Éducation Populaire Étienne Billières** situé au 59, rue Vestrepain, accueille depuis peu une **station de réparation et gonflage pour vélos**.

Ce projet a été porté par 2 Pieds 2 Roues lors de l'appel à projet du "budget participatif" 2019 organisé par la mairie de Toulouse. L'exemple tournefeuillais nous a permis de convaincre les services et les élus qui ont finalement validé notre candidature... avant de nous mettre en relation avec le Pôle Contrat de Ville Territoires Ouest de la Direction Action Territoriale pour la mise en œuvre du projet.

Lorsque nous avons remporté le projet, il n'y avait pas encore de lieu précis pour l'installation. La fantastique Florence Benoit (fonctionnaire de la DAT) a alors eu l'idée de proposer au Foyer d'Éducation Populaire Étienne Billière d'accueillir cette station. Le FEPEB présentait en effet plusieurs avantages :

- 1300 adhérents qui pratiquent une activité organisée par l'une des 60 associations qui sont hébergées : autant d'utilisateurs potentiels.
- enceinte fermée la nuit pour éviter les dégradations sur la station (comme le projet "pilote" des écoles tournefeuillaises).
- plusieurs structures promouvant/pratiquant le vélo existent dans le quartier 2.3 :
  - des activités autour du vélo : l'association MédiaPitchounes et son club vélo féminin « Bagat'elles Bike ».
  - le club de Prévention Bagatelle dont un éducateur organise des ateliers de réparation sur l'espace public avec des jeunes.

La ville de Toulouse a laissé le porteur de projet (2P2R) choisir le meilleur fournisseur. Nous avons choisi Altinnova, et ce, pour plusieurs raisons :

- prix
- fabrication française
- pompe à pied

Dans un contexte incertain (météo et sanitaire), la station a finalement été inaugurée le 13 octobre dernier. Les adhérents du foyer qui étaient présents ont pu bénéficier des précieux conseils d'Alain (technicien vélo bénévole à la Maison du Vélo) qui a eu la gentillesse de se déplacer pour encourager l'initiative.



La station I Vélove



La station I Vélove

Le 27 novembre, le président de la métropole Jean-Luc Moudenc est venu visiter la station. Si nous avons conscience que notre projet faisait partie de moins coûteux, le responsable du budget participatif qui l'accompagnait nous a annoncé qu'il s'agissait du premier projet du budget participatif 2019 à aboutir. En 2021, plusieurs ateliers seront organisés pour permettre aux membres du foyer de s'approprier l'installation.

Lambert Meilhac - 2P2R

### **Idée balade en Occitanie**

Voyager loin n'est pas forcément une bonne idée cette année. Pourquoi ne pas profiter de ce qui nous entoure et revisiter l'Occitanie ? La région se prête à merveille à la balade à vélo. Aux balades du dimanche, nous sommes partis dans cet esprit. Voici une de nos plus belles balades, à conseiller sans modération.

Rodez, Conques et la vallée du Lot

La balade se fait au départ de Rodez, la ville est desservie par les TER depuis Toulouse.

### **Jour 1 : Visite de Rodez**

**Le musée Soulages** : Pierre Soulages est un artiste ruthénois qui a fait don de ses œuvres à sa ville natale. Visite libre avec ou sans audiophone ou visite guidée sur demande.



Rodez - le musée Soulages

Nous avons eu un guide extraordinaire, il a su nous montrer ce que nous n'aurions pas vu de nous-même. Le noir est la porte d'entrée de la lumière. Il se décline dans tous les tons, dans les couches et les épaisseurs de la peinture, dans des essais successifs, dans les traits, les obliques et selon l'exposition ou le rayonnement du soleil, le noir n'est pas noir... et toujours de la lumière

en ressort. Nous avons tous été séduits.

Contact visite : <https://www.rodez-tourisme.fr/offres/musee-soulages-rodez-fr-271106/>

Possibilité de poursuivre les visites des musées avec le musée Fenaille (archéologique) et Denis Puech (beaux-arts)

**Visite de la ville** : elle se fera de préférence à pied. À voir : **la cathédrale du XIII au XVI siècle** et son magnifique clocher gothique flamboyant, haut de 96 mètres.

Au pied de la cathédrale, **le quartier de la cité** avec ses ruelles médiévales et ça et là de belles demeures en pierre de grès rose. Un peu plus loin dans **le quartier du Bourg**, les riches commerçants y ont laissé un patrimoine remarquable que l'on admire sur les placettes près de l'église St Amans.

Un boulevard ceinture le « piton » (c'est ainsi que l'on appelle le centre-ville). Il reste par endroit des parties de remparts dans lesquels la façade sud de la cathédrale est intégrée, ce qui explique ce côté dénudé et austère de l'édifice.



Le clocher de Rodez

**A faire à Rodez : La montée au clocher.** Malheureusement... tant que dure la crise sanitaire vous ne pourrez pas le faire. Dommage parce que c'est une visite doublement intéressante : le clocher est la plus belle partie de la cathédrale, une dentelle de pierres, de gargouilles, de sculptures... et le point de vue est exceptionnel.

Visites proposées par l'Office de Tourisme : <https://www.rodez-tourisme.fr/nos-visites-explorations/>

**Balade à vélo au départ de Rodez** : Ne pas hésiter à descendre en bas de la ville pour y découvrir le quartier typique de Layoule en bord de la rivière Aveyron. Très joli cadre (arrêt photo devant le vieux pont) puis longer l'Aveyron par une voie verte, retour par Le Monastère et suivre la rivière jusqu'à la côte de St Pierre ou de Bourran (remarquable pour une arrivée du Tour de France). Et oui, ça monte !



## Jour 2 : de Rodez à Conques :

Une variété de paysages sur un circuit descendant et presque entièrement en vallée (pas de difficulté)

- **Le causse Comtal** : Quitter la D901 à Vabres (piste cyclable) pour passer par Onet l'Église et le Causse Comtal, si caractéristique, sec, sauvage, caillouteux. On arrive à Salles-la-Source par des petites routes et par le haut de la falaise.
- **Salles-la-Source** : Magique la descente vers ce village niché tout en bas ! Un arrêt photo s'impose devant le point de vue, un deuxième arrêt photo devant la cascade qui plonge depuis le haut de la falaise. C'est vraiment très beau.
- **Marcillac-Vallon** : Si vous avez la chance de passer par Marcillac le dimanche, profitez du marché local, tout en odeur : farçons, aligot, truffade, fromage, charcuterie et un bon petit vin local qui n'a rien à envier à des crus plus prestigieux... Le village, tout en pierres rouges, mérite aussi quelques photos.
- La route pour accéder à Conques est agréable, elle longe le Dourdou. A l'approche de Conques la vallée devient plus encaissée. C'est frais, ombragé, un plaisir qui précède la montée sur Conques, digne d'un col des Pyrénées ! mais ce n'est pas très long, ouf !
- **Conques** : Sublime le village.



o Conques c'est un esprit et on ne reste pas indifférent, c'est un haut-lieu de pèlerinage sur les chemins de St Jacques de Compostelle. Une visite s'impose : l'abbatiale, le trésor, les vitraux de Soulagès (on vous en aura déjà parlé au musée à Rodez).

o La soirée à Conques est toute organisée : explication du tympan par un père, éternel conteur de tous les soirs depuis 30 ans. La galerie haute de la basilique est ouverte au public, la visite se fait accompagnée par un concert d'orgues, c'est beau aux yeux et à l'oreille. La soirée se termine avec la polychromie du tympan, la couleur ça change tout et on finit par comprendre ce qui n'avait pas été compris.

## Jour 3 : de Conques à la vallée du Lot pour rejoindre la gare de Capdenac :

A quelques km de Conques il faut rejoindre Grandvabres en suivant le Dourdou et nous arrivons sur la vallée du Lot. Les militants de l'AF3V y avaient fait plusieurs randos pour demander l'ouverture d'une véloroute qui est presque prête mais malgré leurs efforts, elle reste aujourd'hui en standby.

Il faut donc suivre le Lot par la route « des voitures » pour rejoindre la gare de Capdenac où nous avons pu reprendre un train TER pour Toulouse. Il n'y avait pas trop de circulation, aucun problème si ce n'est le ravitaillement à organiser. Peu de commerces.

Notre périple s'est terminé ici mais une journée de plus aurait pu nous amener à Villefranche-de-Rouergue et Najac. Nous aurions aussi pu poursuivre en longeant le Lot vers Entraygues, Estaing, Espalion et retour sur Rodez.

Ce sont des projets futurs pour les balades du dimanche mais aussi des idées pour découvrir une belle région sachant que de tels trésors il y en a d'autres en Occitanie.

Nos hébergements : notre choix s'est porté sur des hébergements de groupe, catégorie économique.

- Rodez : Auberge de Jeunesse : <https://www.residence-les-capucines.fr/auberge-de-jeunesse/>
- Conques : [https://www.tourisme-conques.fr/fr/preparer-mon-sejour/hebergement/f\\_maison-familiale-de-vacances-90](https://www.tourisme-conques.fr/fr/preparer-mon-sejour/hebergement/f_maison-familiale-de-vacances-90)

Joëlle Monchazou Monteil - 2P2R Balades du dimanche

## **Vols de vélos : Toulouse va contre-attaquer**

**Les vols de vélos ont pris une ampleur jamais vue à Toulouse, notamment avec le boom du vélo électrique. La ville étudie des mesures pour contrer ces phénomènes.**

C'est un phénomène d'une ampleur "exceptionnelle". Philippe Perrin, vice-président de Toulouse Métropole en charge du vélo et des nouvelles mobilités, ne mâche pas ses mots. Alerté par l'association d'usagers 2 Pieds 2 Roues et par ses services, il dresse un constat sans appel. "Ces temps-ci, c'est une véritable hécatombe".

Les propriétaires de vélos à assistance électrique sont les premières victimes. "Les signalements de vols nous remontent en nombre ces dernières semaines, décrit Sébastien Bosvieux, de l'association 2 Pieds 2 Roues. La nouveauté, c'est que les endroits dits sécurisés, comme le parking du Capitole, sont également la cible des voleurs. J'ai du mal à comprendre comment on peut découper à la disqueuse un tube de métal en plein parking du Capitole, sans être repéré. Mais c'est arrivé, véritablement, et à plusieurs reprises."

Marta, une Toulousaine de 35 ans, s'est ainsi fait dérober son vélo à 3 000 € dans ce parking souterrain, pourtant surveillé. "Normalement je le gare dans la rue. Je me suis dit que j'allais tester. Le parking est surveillé ! C'est bien, pour laisser le vélo tout un après-midi. Sauf que non, ce parking est l'endroit rêvé

des voleurs..." Une kinésithérapeute s'est fait dérober son vélo électrique haut de gamme, la semaine dernière, devant son cabinet près du Palais de Justice, alors qu'elle l'avait sécurisé avec trois antivols... Les témoignages comme celui-ci affluent à 2 Pieds 2 Roues, qui signale également des vols dans les boxes Tisséo des parkings relais.

"Il n'est pas interdit de penser qu'une véritable filière de vol et de recel de vélos se soit mise en place ces derniers mois à Toulouse, comme c'est le cas dans plusieurs grandes villes", analyse Philippe Perrin.

La police nationale, si elle n'a pas été en mesure de nous donner des indications chiffrées, confirme la hausse réelle du nombre de vols, en particulier de vélos à assistance électrique. La police municipale est "nettement plus sollicitée pour ce genre de faits", indique Emilion Esnault, le Monsieur Sécurité du Capitole.

Pas question pour la ville de rester les bras croisés. "La politique vélo est trop importante, dans le contexte de transition énergétique indispensable, pour laisser ce phénomène casser la dynamique du vélo en ville", explique Philippe Perrin.

De nombreuses pistes sont ainsi explorées pour l'endiguer.

En attendant, 2 Pieds 2 Roues formule trois conseils pour limiter les risques : toujours attacher son vélo, avec un antivol en U, éviter le parking prolongé sans surveillance, utiliser deux antivols et faire marquer son vélo. Un cycliste averti en vaut deux...

## **Des vols sous le Capitole...**

Dans le parking Indigo du Capitole, il y a 467 emplacements vélo, accessibles à toute heure du jour et de la nuit gratuitement. Ces emplacements existent depuis 2013. Mais ce n'est que cette année que les premières vagues de vols massives ont été constatées dans le parking, pourtant placé sous vidéosurveillance. Des arceaux métalliques ont été sciés, et des vélos électriques volés, au niveau 0, à quelques mètres de l'accueil. Début octobre, une Toulousaine se faisait dérober son vélo électrique d'une valeur de 3 000 €. Et elle n'est pas la seule. La direction d'Indigo, que nous avons contactée, assure être « consciente du phénomène », et avoir même constaté une « recrudescence ». Indigo a contacté les services de police, et assure « travailler en étroite collaboration avec eux ». Les bandes de vidéosurveillance ne sont disponibles que sur réquisition des services de police. « Il y a un vrai problème de trafic de batteries et de moteurs de vélos électriques, car ce sont les composants les plus précieux du vélo », constate Philippe Perrin, vice-président de Toulouse Métropole en charge du vélo et des nouvelles mobilités. En 2017, près de 2000 plaintes pour vol de vélo avaient été déposées dans les commissariats toulousains.

**Emilion Esnault, adjoint au maire de Toulouse en charge de la Sécurité : "Un voleur est pris en flagrant délit chaque jour"**

**La police municipale de Toulouse constate-t-elle une augmentation du nombre de vols de vélos ?** Je vous confirme que le nombre de vols de vélos à assistance électrique et de trottinettes électriques est en hausse. De plus en plus de Toulousains choisissent ces modes de déplacements actifs, notamment depuis la crise sanitaire. Et ces engins souvent récents et coûteux attirent la convoitise, en effet. Les agents sont plus sollicités qu'avant.

**Ce constat se confirme-t-il dans les chiffres ?** Nos 330 agents, déployés sur le terrain 24 heures sur 24, sont extrêmement sensibles à cette problématique. Je le précise, les prérogatives de la police municipale sont limitées au flagrant délit. Nous ne pouvons pas mener d'enquête. Cette compétence est l'apanage de la police nationale. Mais nos agents réalisent en moyenne un flagrant délit par jour pour des vols de vélos ou de trottinettes. C'est un chiffre en augmentation.

**Comment procèdent vos équipes ?** Grâce aux caméras de vidéoprotection, nos équipes peuvent prévenir les patrouilles sur le terrain, lorsqu'elles constatent un vol. Les patrouilles en VTT, notamment en centre-ville, peuvent intervenir très rapidement. Cet été, place Wilson, un voleur de trottinette a été interpellé grâce à cette organisation bien rodée.

**Les modes d'action des délinquants évoluent-ils ?** Oui, nous voyons apparaître des modes opératoires nouveaux : utilisation de disques portatives, notamment. Contrairement à ce qu'on peut penser, ce mode opératoire fait du bruit, certes, mais peut

se fondre facilement dans le brouhaha ambiant. Et c'est très rapide.

**Une victime de vol peut-elle demander à visionner les bandes de vidéosurveillance de la ville ?** Non, nous ne sommes habilités à fournir ces bandes que sur réquisition de la police nationale. Nous avons reçu 1 800 demandes de réquisition l'an dernier, tous cas confondus. En revanche, il est fortement recommandé de porter plainte à chaque vol. Cela permettra à la police d'enquêter, mais aussi d'établir des recoupements avec d'autres plaintes. Le nombre de plaintes donnera également le niveau réel du phénomène à Toulouse et dans l'agglomération.

## **Vols de vélos : la mairie de Toulouse veut des traceurs GPS**

"La peur doit changer de camp". C'est en substance le message que veut faire passer le Capitole auprès des voleurs, voire des trafiquants de vélos. À l'instar d'une ville comme Strasbourg, le maire de Toulouse va rapidement expérimenter des traceurs GPS, cachés dans plusieurs centaines de vélos. "C'est une initiative que nous avons prise, en regardant ce que faisaient nos homologues strasbourgeois, explique Philippe Perrin, conseiller municipal délégué, et vice-président de la métropole en charge de la politique vélo. Leur système Vigi Vélo est intéressant. Il se base sur le volontariat de quelque 500 cyclistes, prêts à placer un traceur sur leur vélo. Les voleurs pourraient être retrouvés et interpellés". L' élu est conscient de l'ampleur "exceptionnelle" que prend le phénomène des vols de

vélos, ces derniers mois à Toulouse. "Il y a même un véritable trafic", affirme Philippe Perrin.

Une deuxième piste de réflexion, pour la mairie, concerne les parkings souterrains, où se trouvent des emplacements vélo, notamment celui du Capitole. Malgré sa sécurisation et la vidéoprotection installée, des vols y ont eu lieu récemment. Les voleurs découpent les barres de métal où sont accrochés les vélos.

La solution envisagée s'inspire de la ville de Lyon, où un système de cloisonnement des parkings vélo, avec badge et clé d'accès, a été développé par l'exploitant LPA : 17 espaces pour 905 places vélo au total sont disponibles, partout en ville. "Il y a une vraie expertise de l'usage du vélo, avec des racks à double niveau, des gonfleurs, et des casiers individuels pour les cyclistes, dont certains sont équipés de prises électriques". Les tarifs ne sont pas prohibitifs : 38,10 € par an, 51,05 € avec un casier, et 63,95 € avec prise électrique intégrée.

Philippe Perrin et ses équipes réfléchissent également à la mise en place de "boxes" à vélo légers et sécurisés, qui pourraient être installés sur des emplacements voitures extérieurs, notamment dans les résidences privées ou chez les bailleurs sociaux. "Nous sommes à la recherche de volontaires pour expérimenter ce système". Des parkings à vélos sécurisés devraient faire leur apparition également dans certains quartiers, conclut l' élu du Capitole et de la métropole.

Cyril Doumergue

# Un feu rouge, ça ne se grille pas

**Circulation** La municipalité veut déployer plus de panneaux M12, pour limiter les conflits et les accidents impliquant des cyclistes

Ils ont fleuri ces dernières années aux carrefours de la Ville rose, avec une recrudescence ces dernières semaines. Baptisé M12, ces petits panneaux de signalisation de forme triangulaire, installés juste en dessous des feux tricolores, indiquent aux cyclistes s'ils peuvent poursuivre leur route dans certaines directions, même si le feu est rouge. Ils ont parfois remplacé des feux spéciaux pour les cyclistes, plus chers à mettre en place.

« Mais cela ne donne pas droit de griller le feu, c'est un cédez-le passage, nuance Florian Jutisz, vice-président de l'association Deux pieds, deux roues. On est autorisé à passer, mais il faut être prudent et analyser la situation avant de le faire. » Ce militant du vélo est favorable au développement de ces M12 aux carrefours toulousains, mais « là où c'est pertinent ».

Et c'est bien l'ambition du nouvel élu en charge de ce dossier à la ville. Aux quelque 250 panneaux déjà installés, Philippe Perrin espère en voir accrocher une centaine supplémentaire durant les prochaines années.

**« S'il faut remettre des feux cyclistes à certains endroits, on l'étudiera. »**

**Philippe Perrin,**  
conseiller municipal délégué au vélo

« Il reste 700 carrefours à traiter, nous allons regarder les plus dangereux. C'est un travail fin », précise le conseiller municipal délégué, dont l'objectif est de « fluidifier » les déplacements de ces modes doux, pour inciter plus de monde à enfourcher un deux-roues.



B. Collin / 20 Minutes

La ville compte déjà 250 panneaux M12 installés à ses carrefours.

D'autant que, ces derniers mois, le confinement à pousser de nombreux Toulousains à pédaler.

En attendant, certains cyclistes ont parfois tendance à griller tous les feux, ce qui peut créer des conflits d'usages, voire des accidents. Comme cet élève qui a été percuté, il y a quelques jours, à un passage piéton de l'avenue de l'URSS, par un vélotafeur qui n'avait pas respecté un feu rouge. Et ce n'était pas la première fois. « Les M12 ne donnent pas plus de liberté. Quand il n'y en a pas, on s'arrête au feu rouge. S'il faut remettre des feux cyclistes à

certains endroits, comme autour des écoles ou des maisons de retraite, on l'étudiera », affirme Philippe Perrin, pour qui la cohabitation entre piétons, vélos et automobiles « s'améliore ». « Il y a des indisciplinés dans tous les modes de transport, je ne pense pas que les panneaux créent plus de chauffards, avance Florian Jutisz. Par contre, à partir du moment où tous les carrefours qui doivent être équipés le seront, on pourra comprendre qu'il y ait des verbalisations là où la signalisation n'est pas respectée. »

**Béatrice Collin**

# PIERRE & MARIE CURIE

Un cas d'école?

## Un cas d'école pour un projet pilote ?

Sollicitée par les parents d'élèves (fédération FCPE), 2P2R s'est penchée sur le cas du groupe scolaire Pierre & Marie Curie, quartier des Minimes, proche du Raisin (et du local 2P2R !).

Pierre et Marie Curie, c'est une maternelle, une école élémentaire, 530 élèves, et aussi un gymnase, un environnement immédiat pavillonnaire. Mais voilà, le matin, le soir, aux heures d'entrée et sortie, les voitures sont sur les trottoirs, ou arrêtées en pleine chaussée, les vélos, nombreux, se débrouillent comme ils peuvent, les piétons cheminent avec difficulté, dans la pollution, dans l'insécurité. Les tensions montent, les éclats de voix se multiplient. Une situation malheureusement classique en France. Les parents d'élèves, las de la situation et avant qu'un drame n'arrive, ont pris les choses en main.



Heure de rentrée rue de la Jeunesse

## Des dossiers

Ils ont commencé par élaborer un dossier efficace (sobre, complet, agréable) de présentation du contexte, de la situation de plus en plus dommageable, des partenaires concernés, de la démarche, de pistes de solution. Afin d'apporter tout son appui à cette initiative, 2P2R y est allé de sa vision en élaborant à son tour un document propre. Les services de la mairie ont, de leur côté, commencé à sortir une étude de circulation et autres éléments de contexte.

## Des partenaires

Ce qui fait plaisir et donne de la confiance en l'avenir, c'est la collaboration amicale qui s'est établie entre 2P2R et parents, ces derniers œuvrant eux-mêmes en parfaite entente avec les enseignants et n'oubliant pas d'associer les riverains. Parents, enseignants, élus et techniciens se sont rencontrés. Le dossier avance. La balle est dans le camp de la mairie où tous les espoirs sont permis car M. Philippe Perrin (« monsieur vélo et mobilités nouvelles ») s'implique personnellement sur ce dossier. Il imagine en faire un **projet pilote** qui pourrait essaimer sur d'autres groupes scolaires de la métropole. Cela permettrait à Toulouse de rejoindre le concert des villes européennes qui ont déjà pris à bras le corps la question des abords d'école. Autant dire que c'est un projet à réussir.

**Envisager et réaliser un vrai projet sur Pierre et Marie Curie, ce n'est pas seulement agir pour la sécurité des enfants et parents, agir pour leur santé en diminuant localement la pollution, c'est aussi retrouver le bien vivre ensemble, une vie de quartier, c'est donner aux jeunes l'occasion de se réapproprier l'espace public, lieu de leur éducation à l'autonomie et à la citoyenneté. [Plus d'information avec ce lien](#)**

# LA FÊTE DU VELO

Anthropocycle ?

## La Fête du vélo au Musée Calbet de Grisolles

C'est dans le cadre de l'exposition « Anthropocycle, une brève histoire du vélo (18 juillet 2020 au 6 mars 2021) que le musée Calbet de Grisolles avait programmé « la fête du vélo » le 3 octobre 2020. Pas de chance, le Covid a contraint l'annulation de plusieurs activités et pour finir un temps exécrable, cette semaine-là... Heureusement les organisatrices Marie et Célia ont tenu bon : «La Fête du vélo a réduit sa vitesse... mais a gardé le cap ! »

Nous étions une poignée d'irréductibles de 2P2R à les soutenir. Nous voilà donc au bord du canal, sous les bourrasques de pluie et de vent, pour un vélo-bus direction Grisolles.

SAMEDI 3 OCTOBRE 2020



Halle de Grisolles - espace cynéphone

La grande halle est surprenante avec ses machines, ses curieux vélos. Il s'agit de « l'espace Cyclophone » fait d'assemblages de vélos, de tuyaux, baignoire, stéthoscopes... qui produisent des sons bizarres. Un bon terrain de jeux, chacun a pu jouer de sa musique.

L'expo au musée Calbet est réellement intéressante.

Pourquoi le vélo à l'honneur à Grisolles ? Cette petite bourgade a bien des attraits : située le long de la voie verte du canal, elle voit défiler tous les étés des centaines de cyclistes qui visitent le musée et elle est très fière de son enfant du pays Jean Dargassies. En 1904, il termine 4<sup>e</sup> au tour de France et passe en tête dans sa commune, la foule l'acclame. Plus d'un siècle plus tard, le cycliste forgeron reste la fierté du pays.

Au programme de la journée :

- La conférence de Cécile Benoit de la MDV sur l'histoire de la bicyclette. On comprend le rôle qu'a joué le vélo dans l'évolution et l'émancipation de la société. D'abord objet de mode dans les milieux huppés, il devient libérateur pour les classes populaires et pour l'émancipation des femmes. Il est tour à tour objet de plaisir ou de liberté. On l'utilise en temps de guerre ou de restriction. Aujourd'hui, le souci climatique lui promet un grand avenir et un nouvel essor.

- Le film Why we cycle : il s'agit d'un film documentaire sur le vélo qui est entré dans les mœurs et le quotidien aux Pays Bas.

Les gens semblent si heureux sur leur vélo !

La particularité de cette projection c'est qu'elle se déroule en cinécyclo qui est une projection à énergie pédalée. Chacun se relaie aux pédales d'un vélo pour donner l'énergie nécessaire à la projection. Ça ne gêne en rien le déroulement du film.

Le film sera suivi d'un débat animé par Charles Dassonville, de vélocité Montpellier. Plein d'idées mais un constat : le vélo entre dans nos villes et tout reste à faire pour que le vélo y ait naturellement sa place.

La fête a été contrainte par les restrictions sanitaires, la partie récréative (course de draisennes, jeux de plein air, défilé de vélos rigolos, balade autour de Grisolles...) n'a pas eu lieu mais ce n'est que partie remise : rendez-vous est pris pour le 7 mars en clôture d'exposition. La fête aura bien lieu, nous y serons !

Joëlle Monchauzy Monteil - 2P2R Balades du dimanche



Séance "cyclociné" au musée Calbet

# CONFINEMENT & VÉLO

*Ca roule!*

## Au temps du confinement #2...le vélo, c'est cadeau !

Toulouse, J18 du confinement#2, la météo annonçait de la pluie ; je m'apprêtais donc à passer la matinée devant mon ordinateur à refaire la planète vélo avec 2 Pieds 2 Roues. Manque de chance, il fait beau et toute retraitsée que je suis, j'ai envie de bouger et la pédale me démange.

Que faire alors ? Tourner pendant une heure sur mon périmètre autorisé ?

Je ne devrais pas me plaindre, il n'est pas mal mon périmètre, avec la digue de Garonne et la coulée verte. 360° de Garonne à Garonne, certains en rêveraient ! Avez-vous pensé aux cyclistes du bord de mer qui, les pauvres, ne peuvent accomplir qu'une demi circonférence, pour cause océanique, à moins d'avoir un vélo amphibie ?

C'est alors que je reçois une alerte sur mon téléphone : « Votre commande chez L. est disponible, vous pouvez venir la récupérer en cochant la case 2 de votre attestation »

L., spécialiste de l'aménagement intérieur, avenue des États Unis, 7.5 kms d'après l'application GéoVélo, voilà ce qu'il me fallait.

Attestation en poche, masque aussi, puisque les cyclistes en sont dispensés, me voilà partie pour 15 kms de pur bonheur. Passer sous les arbres de la Coulée Verte, et le nez au vent, rejoindre le Canal Latéral où il suffit de mettre le pilotage automatique ; c'est tout droit, entre canal et voie ferrée. Plaisir d'admirer la lumière d'automne sur l'écluse de la Glacière puis de longer l'autre rive.

Via le petit Pont de Rupe, rejoindre l'avenue des États Unis est un jeu d'enfant, et, cerise sur le gâteau, j'y trouve une piste cyclable bidirectionnelle qui me mène à mon but, moyennant un petit contournement par l'avenue Salvador Allende.

Chez L, ma commande m'attend ; j'en profite pour transmettre joyeusement ma récente expérience de cycliste confinée et remarquer qu'ici, il manque des supports vélos ! L. pourrait bien être la prochaine entreprise participant à AYAV, c'est dit, je vais leur envoyer un flyer !

Pour le retour, je change d'itinéraire, traversant les haras de Ginestous jusqu'au pont de Blagnac.

Cher lecteur, je te vois déjà sourire, en m'imaginant rouler péniblement avec un Vélux sur mon porte bagage ou un lavabo dans la sacoche !...Point du tout, je ne ramène qu'une petite boîte avec des vérins de fixation pour une fenêtre, 500 grammes à tout casser...la tentation sera grande, demain , de garder la boîte dans ma sacoche et la facture dans ma poche pour 15 nouveaux kilomètres... mais restons sérieux, j'installerai ma fenêtre pour un confinement sans courant d'air !

Morale de l'histoire : le confinement peut donner des ailes !

Claire Levesque - 2P2R

# INFORMATION AYAV

Que fait-on  
en 2021 ?

## Retour sur AYAV2020 et perspectives pour AYAV 2021.

Le mardi 22 septembre 2020 était organisée la remise des prix du challenge AYAV (Allons-Y A Vélo) qui s'était tenu au mois de juin 2020. Malgré les conditions sanitaires encore restrictives, de nombreuses entités avaient participé, cette année encore, au challenge du printemps.

Tous les représentants des entités qui étaient sur les différents podiums du challenge AYAV ont pu récupérer leur trophée en présence notamment de Philippe PERRIN, Conseiller municipal délégué aux Nouvelles Mobilités et de Fabienne CRESCI, Directrice Générale des Services de Tisséo-Collectivités.



Nous pouvons citer quelques scores remarquables comme celui de **MFI** et ses plus de 60 % de part modale vélo, **Mercator** et ses 51 % ou encore l'**Observatoire Midi-Pyrénées** et ses 36 %.

Durant la soirée, après la traditionnelle photo, les nombreux référents ont pu échanger, lors d'un apéritif, sur les actions menées au sein de leurs établissements afin de faire la promotion des modes actifs pour les déplacements au quotidien : des échanges fournis et enrichissants !

L'année 2021 s'ouvre malheureusement avec des conditions sanitaires encore strictes, notamment sur le télé-travail. En conséquence l'équipe d'organisation d'AYAV a opté pour l'**annulation de la session AYAV hiver 2021**.

**Les challengers se retrouveront au printemps 2021 pour battre toujours plus de records !**

L'année 2021 marquera également l'arrivée d'un nouveau moyen de communication pour les campagnes AYAV avec un petit film de promotion qui sera présenté courant avril 2021. Ce sera l'occasion de réunir les référents des entités participantes et de faire découvrir AYAV plus largement afin d'intégrer toujours plus d'entités au challenge.

Adrien Warnan - Équipe organisation AYAV

# MON PREMIER VÉLO

*C'est à Labège !*

Préalable quasi incontournable à l'augmentation de la part des modes doux dans les déplacements, les aménagements de la voirie bien pensés et partagés sont une nécessité. La mairie de Labège a été à l'écoute de l'antenne de Labège en 2014 qui demandait un réaménagement de la rue des écoles, alors très hostile aux cyclistes (cf article sur le site 2P2R). Un comptage ponctuel réalisé par 2P2R en 2017 a montré une augmentation de 41% des modes actifs et -24% des véhicules motorisés entrant dans cette rue entre 8h et 9h un jour de semaine. Nous sommes en attente de comptages automatiques pour confirmer cette tendance.

L'étape d'après a été la mise en place d'un pédibus qui a fonctionné avec plus ou moins de succès en fonction des 4 lignes reliant divers quartiers de Labège aux écoles... l'arrivée du coronavirus y a pour le moment mis un coup d'arrêt.

Un nouveau projet porté par la mairie voit le jour à l'hiver 2020 : **"Mon premier vélo"**. L'objectif est de prêter un vélo adapté pour les 3-6 ans aux familles qui le demandent, avec l'équipement de sécurité adapté et un pack service pour l'entretien en magasin. L'objectif est de favoriser la pratique dès le plus jeune âge et que les enfants poussent leur parents à l'utilisation de leur vélo.

Pour accompagner cette démarche, 2P2R se propose d'intervenir à l'école maternelle pour faire des animations, en lien avec les parents...parcours vélo, entretien de base. Les vélos ont été distribués entre le 02 et le 05 décembre.

Pour la suite, la mairie a accepté de financer la mise en place d'une borne de gonflage ainsi qu'une borne avec des outils en libre service dont la localisation reste encore à déterminer. Nous avons proposé que des animateurs soient formés à l'entretien vélo aux écoles maternelle et élémentaire pour mieux accompagner les petit.e.s cyclistes. D'autres projets sont dans les têtes :

- création d'un "Carnet d'apprentissage cycliste" qui accompagnerait l'enfant de la maternelle à l'élémentaire, montrant son évolution pour les déplacements et l'entretien du vélo,

- mise en place de lignes de vélo-bus pour les enfants de l'élémentaire.

Gérald Salin - Antenne 2P2R Labège



Un premier vélo pour Héloïse

## Action mobilité au lycée

Peut-être avez vous connu Yannis El Amraoui qui nous a aidé en 2018 sur la phase de définition du REV ?

Avec un petit groupe de lycéens allant de la seconde à la terminale appelé Ecolycée Berthelot ils ont lancé une initiative pour répondre au mieux à l'enjeu bio-climatique à l'échelle du lycée.

Avec le lancement du site **"Lycées en Transition"** qui permet d'élargir leur approche à d'autres lycées, ils ont été récompensés par le **prix de l'Éducation pour le climat 2020** et obtenu le **label E3D** (École/Établissement en Démarche de Développement Durable)

Une action Mobilité est présente sur leur site, allez la découvrir..



# TRANSTOULOUSAINE

*La bonne étoile!*

Dans la grisaille de cette année 2020, quelques évènements nous auront mis du baume au cœur et la Transtoulousaine comptera, à son niveau, parmi ceux-là.

Fixée au 14 octobre, elle est passée entre deux confinements, la météo a été parfaite (ni pluie ni chaleur), son concept même échappait aux interdictions alors en vigueur, les organisateurs ont œuvré à distance comme tout le monde, les bénévoles-fidèles-étaient au rendez-vous. A croire que la Transtoulousaine, pour sa troisième édition, a bénéficié d'une étoile bienveillante ...



Quant aux participants, ils sont venus nombreux, aussi nombreux qu'en 2019 ! 300 personnes ! un signe de reconnaissance, un témoin de l'envie de bouger, malgré le contexte contraignant, la preuve que l'idée même de la TT est une idée qui a du sens...



Bonne étoile car le groupe d'organisateur s'est étoffé : les « nouvelles » (anciennes participantes d'ailleurs) Elise, Magali, Sophie ont fait leur part de boulot et plus ; de nouveaux partenaires ont apporté soutiens moral et logistique : de la Clinique Croix Sud parrainant le départ « Balma », au collectif d'associations du Ramier (animations culturelles, écologiques sur l'île) en passant par Champ d'action (nettoyage de cours d'eau), les collectifs locaux de Soupetard et Lalande. Cerise sur gâteau, des élus de Colomiers, du Conseil Départemental, de la métropole ont honoré la TT de leur participation et présence. Chapeau bas également devant l'implication des antennes locales de 2P2R et de leurs mairies respectives : Cugnaux, Launaguet, Colomiers.

Tout ce monde a contribué à faire de cette troisième édition un vrai succès et les quelques soucis et même les angoisses vécues se sont effacés dès l'instant où l'on vit l'enthousiasme des participants, exprimé aussi bien aux départs qu'à l'arrivée.

En réunion de bilan, les organisateurs se sont montrés unanimement déterminés à recommencer en 2021. Pour l'heure, les bonus ne peuvent réglementairement avoir lieu mais l'équipe va les préparer, les programmer (3<sup>e</sup> dimanche des cinq premiers mois de 2021), comptant sur sa bonne étoile ou peut-être plutôt sur sa fée, sa muse, son égérie.

Quant à l'édition 2021 de la Transtoulousaine, on ne peut priver 2P2R de son cadeau d'anniversaire bien mérité : Pour ses 40 bougies, l'équipe se mettra en quatre pour une belle édition n°4 !



Des bénévoles du groupe d'organisation

L'équipe de la Transtoulousaine

# ODARS - 3 OCT

Une belle  
manifestation!

Le dimanche 3 octobre, **plus d'une centaine de personnes dont 73 vélos** ont pris la route pour une boucle de 10 km entre Odars et Fourquevaux pour montrer notre détermination et notre volonté de sécuriser nos déplacements à vélo dans Odars et alentours. La gendarmerie de St Orens nous a accompagnés et a sécurisé le parcours avec des membres de l'association 2P2R qui étaient présents.



Départ de la mairie d'Odars



Nous avons été accueillis à l'épicerie Au Jardin d'Espirac à Fourquevaux autour d'une collation ainsi que par M. le Maire de Fourquevaux ; des belles rencontres, des échanges fructueux et une volonté de se retrouver pour porter ce projet ensemble.

Cet événement a été une réussite grâce à une communication originale et ludique : en plus d'affiches sur la D2, nous avons invité les habitants du village à accrocher symboliquement des vélos décorés sur leurs portails. Le résultat a dépassé nos espérances.



Depuis l'évènement pistes cyclables du 3 octobre 2020, la Mairie d' Odars nous a demandé tous nos documents (sondage, enquête citoyenne, éléments techniques) afin de constituer un dossier de besoins en pistes et bandes cyclables.

A cette occasion, nous avons aussi identifié les besoins en aménagements pédestres et cyclables au cœur du village.

Ce dossier sera envoyé au Sicoval après la délibération des élus. En parallèle à l'action de la Maire, nous allons continuer à sensibiliser les communes environnantes et les institutions.

L' équipe mobilité douce d'ECHOPAPILLON

# SEPTEMBRE ACTIF!

*Un paquet de manifestations..*

Chaque mois de septembre apporte son retour de nombreuses manifestations où les quartiers ou antennes de 2P2R sont présents pour promouvoir les modes actifs. Voici un retour en images dans ce numéro pour quelques une d'entre elles.



Café Bricol à Castanet



Journée des Associations à Ancely



Stand sur le marché à Cugnaux



Journée des Associations à Portet



Foire aux vélos à Ramonville



Marché à Muret



Journée des Associations à Roques

# VIE DE L'ASSO

*Des arrivées et des départs...*

## *Une antenne à Balma*

Une nouvelle antenne est née à Balma en juin 2020. Les débuts sont un peu difficiles car l'invitation à la journée des associations n'est pas là, malgré moult sollicitations. Une lueur d'espoir en décembre 2020 : la mairie invite l'antenne à partager son projet de Plan Vélo pour la ville de Balma... à suivre !

Vincent Witz - référent Antenne Balma

## *Du renouveau à Plaisance*

A Plaisance Nathalie Bruneaux reprend progressivement le flambeau des activités de l'association pilotée depuis 2017 par Alain Beuraud. Avis aux bénévoles, on cherche de nouveaux membres actifs!

## *On cherche des référents...*

### **Antenne de l'Union**

Suite à sa nomination au conseil municipal de l'Union, Jean-marc Domeneghetti a laissé sa place, on cherche un nouveau référent.

### **Relai de Frouzins - FIC**

Julien Palaprat a quitté le rôle de référent après une longue période de suivi actif, merci à lui. L'association FIC (Frouzins Initiative Citoyenne) cherche donc un nouveau référent.

## *Appels à volontaires !*

### **Un article à publier ?**

Vous avez fait une belle balade à vélo sur un ou plusieurs jours, vous avez une expérience d'aménagement cyclable ou piétonnier à partager, vous avez un avis à donner... écrivez nous sur le mail **contact@2p2r.org**, on partagera votre témoignage dans un de nos prochains journaux.

### **2P2R vous attend !**

Si vous voulez vous engager pour la défense des modes actifs et participer aux activités variées de notre association, contactez nous sur le mail **contact@2p2r.org**, on vous présentera nos actions et les différents domaines d'intervention de 2P2R sur toute l'Agglomération Toulousaine

# BALADES

*On va y retourner  
le Dimanche!*

## Programme des balades du dimanche de janvier à Juin 2021

- **17 janvier : la passerelle de Gagnac d'une berge à l'autre de la Garonne** (Patricia et Eduardo) Nature et histoire se côtoient autour de la Garonne qui prête ses berges à un cadre propice à la découverte.

- **31 janvier : Balade au sentier des planètes** (Chantal et Joëlle)

à pied ou à vélo, le sentier des planètes à Fonsgrives qui nous sera conté par le club d'astronomie de Quint Fonsgrives. Suivi de la visite de l'observatoire de Jolimont

- **14 février : Ciné-balade.** (Rosy et Joëlle) (sous réserve)

Un dimanche au cinéma mais sans voiture. Convergence cycliste pour assister à un film à l'affiche au cinéma Studio 7 à Auzielle.

- **28 février : le Musée des Amériques** (Michel)

Le train va nous amener pédaler dans le Gers et aussi visiter le musée des Amériques à Auch, unique et remarquable.

- **7 mars : veille de la Journée de la Femme** (Chantal, Christiane et Joëlle)

Nous allons nous associer au Musée Calbet de Grisolle qui clôturera son expo anthropocycle pour une balade ou femme et vélo seront à l'honneur.

- **21 mars : Les berges toulousaines de la Garonne et Pech David.** (Martine, Joëlle et Rosy)

Nous resterons à Toulouse pour prendre le temps d'admirer incontestablement les plus beaux panoramas de la ville en récompense à l'ascension de Pech David.

- **10 avril : le village gaulois à Rieux Volvestre.** (Geneviève)

Parcours facile de 45 km, au départ de Carbonne, avec visite du Village Gaulois à Rieux-Volvestre.

- **18 avril : Pamiers – Vals - Mirepoix** (Christiane et Gil)

56 km au pied des Pyrénées, nous découvrirons l'église troglodyte de Vals, le musée et la cité de Mirepoix.

- **1<sup>o</sup> et 2 mai : week end à Gruissan** (Chantal, Joëlle, Martine et Rosy)

2 jours de balades pré-estivale : l'île Ste Lucie, Gruissan village, les salines, les chalets et bien sûr la dégustation d'huîtres. Nuit en mobil home.

- **9 mai : la Péritouloisaine**

Un pari, faire le tour de Toulouse, par les voies vertes et les pistes cyclables, c'est faisable ! une cinquantaine de kilomètre et chaque secteur sa particularité.

- **22 et 23 mai : une nuit dans les étoiles** (Chantal)

Nous ferons un parcours en grand V entre la Garonne et la Lèze dont la pointe sera Sabarat avec pour stars la Lune, Mars et Mercure. Un peu de dénivelé pour se mettre en forme !

- **5 et 6 juin : Weekend à Molière** (Anne-Marie)

Dans un décor vallonné, nous partirons à la découverte du petit patrimoine bâti, chapelle, pigeonnier, pont cascade, ... Nuit en mobil home ou camping.

- **13 juin : Foix Bouspens** (Emmanuel)

Reprogrammation entre Foix et Bouspens par la voie verte et les gorges de l'Arize

- **27 juin : Carmaux vers le village de Trébas les Bains** (Maud et Cécile)

Trébas les bains, charmant village qui doit son nom originel à son passé gallo-romain de thermalisme. Son rôle de place médiévale lui a laissé deux belles portes fortifiées.

Et pour ceux qui préfèrent partir de Toulouse des balades plus courtes vont s'intercaler dans la programmation au fur et à mesure des propositions.

Si vous avez des idées, des propositions de balades, des découvertes insolites, artistiques, culturelles ... n'hésitez pas à nous en faire part pour nous aider à organiser une très belle sortie.

N'oubliez pas de vous inscrire avant les balades : [2p2r-balades-dimanche@le-pic.org](mailto:2p2r-balades-dimanche@le-pic.org)

# INFO

## Partenaires

Les vélocistes partenaires de 2P2R offrent des réductions aux membres de 2P2R sur présentation de leur carte d'adhérent. Profitez-en !



39 av Étienne Billières  
8% de remise sur vélos,  
accessoires, main d'œuvre



10 rue Rivals  
5 % de remise, à compter  
de 100 € d'achats



13 Allées Paul Feuga  
10% sur accessoires ;  
15% sur accessoires et  
équipements livrés  
avec vélo électrique neuf



4 Rue Jean Suau, Toulouse  
1 Allée des Corbières,  
Colomiers  
5% sur les vélos (+accessoires)



13 rue Arnaud  
Bernard  
10% sur les  
accessoires vélo



9 rue Rivals  
10% de remise sur vélos et  
accessoires, hors promo



35 bis route de Toulouse  
Cornebarrieu  
5% de remise sur l'achat d'un vélo  
5% de la valeur du vélo remisé  
en bon d'achat



9, rue d'Hélios, l'Union  
6% sur tous les articles  
hors promotion



la capture des lucioles

10 % sur les prix plein  
tarif indiqués sur  
www.lacalu.fr



170 Rue de Périole  
10 % sur tous les articles  
hors promotions



185, avenue des États Unis  
5% sur les vélos électriques  
et les articles vélos



33, avenue Crampel  
5% de remise



4 rue des Braves  
10% de remise



164 Route de Revel  
10% de remise sur  
accessoires et atelier

### La Voie Verte His-Castagnède (6kms) inaugurée en Haute Garonne, la V81 avance en vallée du Salat

En Septembre 2019 le Conseil Départemental de la Haute Garonne (CD31) avait déjà ouvert une Voie Verte de 8km entre Roquefort-sur-Garonne et Salies-du-Salat, sur l'ancienne voie ferrée BousSENS-St-Girons.

Le 18 Septembre 2020, le président du CD31 a inauguré un 2ème tronçon de Voie Verte de 6km sur l'ancienne voie ferrée, entre His (limite de Mane) et Castagnède (pont de Lacave limite Ariège).

Ces deux « tronçons » dans la vallée du Salat sont des parties de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81).

2P2R, délégation de l'AF3V, qui demande cette Voie Verte depuis 20 ans, était présente, et voici deux nouvelles obtenues à His :

Le président du Conseil Départemental a annoncé que le tronçon manquant en Haute-Garonne, 3kms entre Salies-Du-Salat et Mane serait réalisé rapidement - l'avenir nous dira si ce projet avance, les oppositions locales sont fortes ; Lors d'une visite à vélo jusqu'au pont de Lacave, avec les élus (JM Fabre, vice-président, M. Vezat-Baronia, vice-présidente, J. Klotz conseiller départemental en charge du vélo au CD31), nous avons vu que l'Ariège était en train d'aménager les 3kms de Voie Verte entre ce pont de Lacave et Prat.

Cette liaison, qui passe d'abord sous la voie rapide, puis qui la longe, est terminée fin 2020, ce qui permet de faire la liaison avec la Voie Verte existante Prat-Saint-Lizier (12kms).

On va donc vers la réalisation d'une Voie Verte continue de 32km dans la vallée du Salat entre Roquefort-sur-Garonne et St-Girons, et cette Voie Verte sera une partie très attractive de la Véloroute V81.

Les 2kms manquants entre Saint-Lizier et Saint-Girons paraissent comme les kms qui seront les plus longs à obtenir : le Département de l'Ariège lance un projet de pénétrante routière, bordée par une Voie Verte de 1km, et qui devra être prolongée sur 900m par la Mairie et la Communauté de Communes.

Après enquête publique, et consultations, ces projets ne seront terminés que vers 2025..



Julien Savary - 2P2R Délégation AF3V

## BALADES A VELO TOULOUSAINES

### N° 98 – Scandibérique de Saubusse à Urt

Distance aller : 29km

Difficultés : aucune

Balade sur la Véloroute EV3 Scandibérique (Véloroute des Pèlerins) avec un jalonnement clair.

Départ : Saubusse (Pont de la D17) (Km 0).

L'itinéraire est jalonné comme Scandibérique.

La Véloroute suit la rive droite de l'Adour entre le fleuve et les « Barthes » zones humides à la faune et flore riches. Le parcours est facile (plat), ombragé, sécurisé (très peu d'autos), et il permet la découverte de l'Adour maritime (où les marées se font sentir).

Le revêtement est en enrobé lisse partout, parfois très étroit pour obliger les rares voitures à ralentir et c'est réussi : le « chemin d'eau » est une quasi-voie verte sécurisée pour les cyclistes.

Le début, ombragé au bord de l'eau, est agréable. Après 4,4km on passe à La Marquèze avec sa base nautique (location de canoës).

La partie suivante est sauvage sur 8km : les vues sont d'abord « ouvertes » sur l'Adour, puis fermées car dans les bois. Des panneaux présentent les oiseaux, la pêche et les poissons, la batellerie, les mares à nénuphars, la faune (chevreuils, ragondins, visons d'Europe), ... Après le passage en face du village de Port-de-Lanne (halte possible) on arrive au pont de la D817 et passe sous cette route de Peyrehorade (Km 14,6).

4km plus loin l'itinéraire arrive à « Horgrave », site du « Bec du Gave », confluent entre l'Adour et les Gaves Réunis, voyez les marques des crues sur la maison 2 Piet ! Un peu plus loin voyez l'ancien cabestan qui servait à la pêche au filet. Au niveau de l'élevage de bœufs, arrêtez-vous chez Christian Betbeder, l'un des derniers pêcheurs professionnels de lamproies, aloses et saumons de l'Adour qui vous vendra ses conserves et vous racontera son métier. Après l'île de Mirepech, accessible seulement à gué (ou en barque), le « chemin d'eau » étroit serpente jusqu'au carrefour avec la D12 (Km 27,5), commune de St-Laurent-de-Gosse.

700m plus loin sur la D12 c'est le carrefour D12-D74, et à 1km de là c'est le pont d'Urt où la Transibérique va traverser l'Adour. La gare et le port sont proches, et le village est à 1km sur la colline (services, commerces, hôtel-restaurant, campings, trinquet, ...).



Julien Savary - 2P2R Délégation AF3V

# Meilleurs vœux pour 2021! À vos agendas

5 avenue Collignon  
31200 Toulouse  
<https://www.2p2r.org/>  
Mél : [contact@2p2r.org](mailto:contact@2p2r.org)  
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :  
le mercredi de 17h à 19h

Fédération française des Usagers  
de la Bicyclette : FUB  
12 rue des Bouchers  
67 000 Strasbourg  
[www.fub.fr](http://www.fub.fr)  
Mél : [contact@fub.fr](mailto:contact@fub.fr)  
Tél : 03 88 75 71 90

Lectrice-Correctrice  
Annik Leparoux  
Conception Publication  
Didier Joint

## RÉUNIONS (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 à la Maison du vélo, 12 boulevard Bonrepos à Toulouse (face à la gare Matabiau).  
Prochaines dates : 27 janvier, 24 février, 31 mars, 28 avril.

## BALADES NOCTURNES

Toutes les infos et agenda sur: <http://bntoulouse.wordpress.com>

## BALADES DU DIMANCHE

Programme détaillé sur : <https://www.2p2r.org/balades-guides/>  
Prochaines dates : 17 janvier : Gagnac d'une berge à l'autre de la Garonne, 31 janvier : Balade au sentier des planètes à Fonsegrives, 14 février : Ciné-balade à Auzielle, 28 février : Auch le Musée des Amériques, 7 mars : veille de la Journée de la Femme au Musée Calbet de Grisolle, 21 mars : Les berges toulousaines de la Garonne et Pech David, 10 avril : le village gaulois à Rieux Volvestre, 18 avril : Pamiers – Vals - Mirepoix.

## Et aussi...

*Assemblée générale de l'association 2P2R le 13 mars 2021  
Film de promotion des campagnes AVAL en avril 2021  
Sessions de marquage Bicycodé le premier samedi de chaque mois de 14h à 18h à notre local situé au 5 avenue Collignon, 31200 Toulouse (prenez RDV ici!)*